

RESUME : En RDC, le M23, qui poursuit ses recrutements dans les localités sous son contrôle, continue à entretenir l'insécurité dans le territoire de Rutshuru : les FARDC lui ont toutefois repris une localité dans ce territoire ([RDC_3](#)). On notera dans ce contexte que des soldats rwandais et congolais se sont affrontés à la frontière : les deux parties paraissent vouloir éviter de gonfler ce type d'affrontement qui a fait un mort côté congolais ([RDC_2](#)). Sur le plan diplomatique, la sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques américaine réitère la condamnation des Etats-Unis de ce mouvement et confirme les pressions qu'ils exercent sur Kigali pour l'obliger à couper son soutien : elle déclare que les Etats-Unis n'ont pas tranché la question de la force internationale neutre ([RDC_19](#)), force qui, pour le ministre des Affaires étrangères congolais, devrait être opérationnelle dans les prochains mois ([RDC_18](#)). De son côté, le président de la Chambre belge a exigé, à l'issue de sa visite en RDC, la fin de tout soutien extérieur au M23 ([RDC_16](#)). Par ailleurs, l'Ouganda, accusé lui aussi de soutenir la rébellion congolaise, a déclaré vouloir mettre un terme à sa participation à l'opération de paix en Somalie du fait des « accusations malveillantes et infondées » du groupe des experts des N.U. ([OUG_1](#)).

Ailleurs au Nord Kivu, six femmes et un bébé ont été massacrés à coups de machette par des Mai-Mai hutu Nyatura à quelques km. de Masisi ([RDC_1](#)), tandis que les FARDC se sont affrontées à une coalition de Mai-Mai et de FDLR dans le territoire de Lubero ([RDC_4](#)). En outre, deux agents de santé ont été enlevés près de Goma par des hommes armés présumés être des FDLR ([RDC_4_1](#)). En Province Orientale, la milice du chef de guerre Morgan a capturé, violé et tué plusieurs personnes en territoire de Mambasa ([RDC_5](#)), territoire où se sont réfugiés plus de 3.000 déplacés qui refusent de rentrer chez eux du fait des agissements de Morgan et de ses hommes ([RDC_6](#)). Au Kasai, le colonel déserteur John Tshibangu, qui est poursuivi par les FARDC dans les deux provinces du Kasai, court toujours ([RDC_7](#)). Par ailleurs, des affrontements fonciers ont eu lieu entre trois communautés au nord-est de Kananga ([RDC_8](#)).

Sur le plan politique, la réforme de la CENI fait toujours l'objet de diverses prises de position : l'ONG ATEA recommande ainsi la mise en place d'une « assemblée plénière » qui contrôlerait le bureau de la CENI, ramené au rang de bureau exécutif ([RDC_9](#)). Par ailleurs, le Premier ministre, qui promet de lutter contre les inégalités salariales, a présenté son budget à l'Assemblée nationale : ce budget prévoit des recettes supérieures de 1,3 %

par rapport à celui de 2012 ([RDC_11](#)). Au Sénat, une loi fixant à 30% le quota minimum de représentation des femmes dans les institutions en RDC a été votée ([RDC_11_1](#)). On notera enfin que certains observateurs estiment que l'opposant historique Etienne Tshisekedi s'est complètement isolé et enfermé dans ses fonctions fictives ([RDC_10](#)).

Dans le domaine de la justice et des droits humains, l'affaire de la tentative d'assassinat du docteur Mukwege continue à faire des vagues. Les femmes congolaises de Bukavu s'inquiètent de son absence et réclament le retour rapide du médecin, auquel un livre sur ses actions a été présenté à Bruxelles et qui a déclaré vouloir rentrer en RDC lorsque sa sécurité et celle de sa famille sera assurée, ce que le gouverneur du Kivu garantit ([RDC_13](#)) ([RDC_15](#)). Par ailleurs, la diplomatie américaine demande qu'une enquête minutieuse soit menée sur la tentative d'assassinat du Dr. Mukwege ([RDC_17](#)). En ce qui concerne le procès Chebeya, la prochaine audience du procès en appel a été fixée à la fin du mois : la Voix des Sans Voix qui s'est portée partie civile s'est retirée en dénonçant une parodie de justice ([RDC_14](#)). On notera enfin que le syndicat national des professionnels de la presse audio-visuelle déplore les fermetures « intempestives » de certains médias ([RDC_12](#)).

Au Burundi, où une analyse souligne que les problèmes de sécurité et de gouvernance sont toujours présents à l'approche des élections de 2015 ([BUR_1](#)), l'audience du procès en appel du correspondant burundais de RFI se poursuit à Gitega : l'intéressé, accusé de « terrorisme » nie catégoriquement ([BUR_2](#)).

Au Rwanda, le Parlement a accepté d'étudier des amendements à la loi controversée punissant l'idéologie du génocide ([RWA_1](#)). Par ailleurs, l'ONG FIDH dénonce à son tour les irrégularités dans le procès de l'opposante Victoire Ingabire ([RWA_2](#)).

BURUNDI

Vie politique...

([BUR_1](#)) IRIN – 5/11

Le 30 octobre, les donateurs internationaux ont promis plus de 2 milliards de dollars pour soutenir le développement du Burundi. Ils ont semblé, par cette promesse, reconnaître formellement les progrès réalisés par ce pays d'Afrique centrale dans la voie de la paix et de la démocratie.

Cependant, les souvenirs de la guerre civile de 1993-2005, qui a fait plus de 200 000 victimes,

sont encore frais dans les mémoires. Les analystes, les experts des droits de l'homme et les membres de la société civile et des partis politiques d'opposition, s'ils s'accordent sur le fait que des progrès significatifs ont été réalisés, s'inquiètent toutefois des divers problèmes de sécurité et de gouvernance qui pourraient les faire dérailler à l'approche des élections de 2015.

Lire l'analyse sous :

<http://www.irinnews.org/fr/Report/96708/Analyse-Scrutin-de-2015-au-Burundi-un-parcours-sem%C3%A9-d-emb%C3%BBches>

Justice, Droits de l'homme...

(BUR_2) RFI – 8/11

Quatrième journée d'audience ce mercredi 7 novembre dans le procès en appel de Hassan Ruvakuki, le correspondant de RFI en swahili et de 22 co-accusés devant la cour d'appel de Gitega dans le centre du Burundi. Au cours de cette audience qui a duré huit heures, la cour a pu entendre neuf des co-accusés qui avaient été condamnés en première instance à 15 ans de prison. Tous ont plaidé non coupables. Hassan Ruvakuki, qui n'a pas encore eu l'occasion de s'expliquer lors de ce procès en appel, devrait être entendu ce jeudi, en principe.

Les neuf prévenus qui ont été entendus mercredi ont le même profil : agés d'une vingtaine d'années, tous cadres dans l'ex-rébellion des Forces nationales de libération, le FNL d'Agathon Rwasa, qui a repris la clandestinité. Ces jeunes chauffeurs, enseignants ou simples agriculteurs ont été condamnés à 15 ans de prison en première instance pour complicité d'actes de terrorisme.

Selon le procureur général près la cour d'appel de Gitega, Emmanuel Nyandwi, ils ont servi de guides aux membres de la nouvelle rébellion des Forces pour la restauration de la démocratie au Burundi, le FRD-Abanyagihugu, lors des attaques lancées dans la nuit du 20 au 21 novembre 2011 dans la province de Cankuzo, dans l'est du Burundi.

Le hic : tous se trouvaient déjà en prison à cette date, ce que ne nie pas le ministère public. La réaction de la défense a donc été très vive. « Il est vraiment ridicule de pouvoir soutenir une certaine complicité dans cette infraction, dans la mesure où les individus ont été arrêtés deux jours avant l'attaque, s'insurge Me Prosper Niyoyankana. Ce qui veut dire qu'ils ne peuvent en aucune manière être des complices d'une infraction qui a été commise longtemps après leur arrestation. »

Ce jeudi 8 novembre, chacun retient son souffle car Hassan Ruvakuki, le correspondant en swahili de RFI, qui n'a pas pu se défendre depuis son arrestation, il y a près d'une année, va enfin pouvoir clamer son innocence publiquement si tout se passe comme prévu.

Lire aussi sous :

http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hMAPsifaLjHG2UY5t_49O-kMN0sQ?docId=CNG.7378095ac7dd294599ee58d607bda60e.551

OUGANDA

(OUG_1) AFP – 2/11

L'Ouganda a menacé vendredi de retirer ses troupes de Somalie, où elles forment l'ossature de la force de l'Union africaine, et des autres opérations de paix auxquelles elles participent, si l'ONU ne revient pas sur ses accusations concernant son rôle dans l'est de la RDC.

"Nous disons que si ces accusations, qui sont malveillantes et infondées, ne sont pas retirées, alors nous allons envisager de nous retirer, non seulement de Somalie, mais de toutes les opérations de paix dans lesquelles nous sommes impliqués", a déclaré à l'AFP le secrétaire d'Etat à la coopération régionale, Asuman Kiyingi.

Kampala, qui assure une médiation entre Kinshasa et les rebelles congolais du M23, a été accusé dans un rapport d'experts de l'ONU ayant fuité mi-octobre de soutenir - de même que le Rwanda, déjà mis en cause auparavant - cette rébellion qui affronte l'armée congolaise depuis plusieurs mois dans la région du Nord-Kivu. Les autorités ougandaises avaient balayé ces accusations, affirmant se préparer à y répondre "point par point".

M. Kiyingi a démenti vendredi auprès de l'AFP que la décision de retrait du contingent ougandais de l'Amisom ait d'ores et déjà été prise, comme l'affirmait vendredi le quotidien ougandais Daily Monitor, citant des propos du Premier ministre Amama Mbabazi devant le Parlement.

Lire aussi sous :

http://www.bbc.co.uk/afrique/region/2012/11/121102_uganda_amisom.shtml

<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFL1E8M305P20121103?sp=true>

<http://fr.scribd.com/doc/111983097/Prime-Minister-s-Statement-on-Uganda-s-Stand-and-Response-on-Allegations-by-the-UN>

<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFL5E8M59TB20121105?sp=true>

http://www.romandie.com/news/n/_L_ONU_doit_prendre_au_serieux_la_menace_ougandais_e_de_retrait_des_missions_de_paix_43061120120406.asp

<http://therisingcontinent.wordpress.com/2012/11/06/uganda-and-rwanda-should-quit-un-peacekeeping-missions/>

RDC

Sécurité, Armée...

- Kivu

(RDC_1) Radio Okapi – 4/11

Une équipe de policiers et des jeunes du village Shoa ont retrouvé le corps de six femmes et d'un bébé le vendredi 3 novembre. Les victimes, tuées à coups de machettes, étaient à la recherche de nourriture pour leurs familles dans les champs situés sur la colline Bushuhi, selon des témoins. Les combattants Hutu Nyatura, alliés aux FDLR rwandais, sont pointés du doigt dans ce massacre.

Le crime s'est déroulé sur la colline de Bushushi, située à 7 kilomètres du chef-lieu du territoire de Masisi dans la Province du Nord-Kivu.

Les policiers et les jeunes du village Shoa s'étaient lancés à la recherche des victimes, après avoir constaté qu'elles tardaient à revenir des champs.

Les témoins indiquent que tous les corps portent des traces d'armes blanches. Jusque-là, trois autres femmes sont portées disparues. Selon un notable local, les corps sont exposés au bureau de la cité, en attendant le constat des services spécialisés.

La population en colère souhaite voir un engagement soutenu de l'armée congolaise pour combattre les combattants Hutu Nyatura qui agissent souvent en collaboration avec les FDLR. Les responsables locaux tentent de calmer la population.

La société civile exige que les auteurs de ce massacre soient retrouvés afin qu'ils répondent de ces crimes devant la justice. Le vice-président et porte-parole de la société civile au Nord-Kivu, Maître Omar Kavota a demandé que les autorités militaires et gouvernementales prennent des dispositions pour prévenir ce conflit qu'il qualifie d' « interethnique » : « Parce qu'en réalité ces femmes qui ont été tuées du fait qu'elles soient Hunde par une milice Hutu. Il faut prendre des dispositions pour prévenir des conflits à caractère identitaire dans les territoires de Masisi, de Rutshuru et de Walikale où les germes s'observent », a affirmé Maître Omar Kavota.

Lire aussi sous :

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5jsTSRPWnaw8YvPsXhPaZTX0uTJ9Q?docId=CNG.4595ab9d60c0179878bdf41e68d53e80.251>

(RDC_2) Radio Okapi – 4/11

Des soldats rwandais ont tué un militaire congolais, samedi 3 novembre, à la frontière entre la RDC et le Rwanda à Kanyanja, à une dizaine de kilomètres de Goma. Selon le porte-parole de l'armée congolaise au Nord-Kivu, colonel Olivier Hamuli, les militaires congolais avaient franchi la frontière pour acheter du lait. Leurs homologues auraient alors ouvert le feu sur eux. En ripostant, les Congolais ont également tué un soldat rwandais, indique une dépêche de l'AFP.

Le colonel Hamuli qui dit ignorer pourquoi les militaires rwandais ont ouvert le feu sur leurs homologues congolais affirme que le corps du soldat congolais est resté au Rwanda. L'officier congolais assure qu'une commission d'enquête a été envoyée au Rwanda pour discuter avec les responsables de l'armée rwandaise.

Mais le porte-parole de l'armée rwandaise, le général Joseph Nzabamwita, donne une autre version des faits. Il a déclaré à l'AFP que les soldats congolais avaient pénétré en territoire rwandais « en mission de reconnaissance », dénonçant « un acte de provocation ». Selon lui, ce sont les Congolais qui ont ouvert le feu en premier. Les soldats rwandais auraient alors riposté, tuant un militaire congolais. La même source a assuré qu'il n'y a pas eu de morts côté rwandais mais un blessé.

Des sources locales indiquent que cette partie de la frontière entre le Rwanda et la RDC est inhabitée du côté congolais. Les populations locales auraient trouvé refuge dans des camps des déplacés, fuyant des affrontements entre l'armée congolaise et des groupes armés locaux. Ce qui contraindrait les militaires congolais à s'approvisionner parfois de l'autre côté de la frontière.

Lire aussi sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2012/11/05/rdc-rwanda-les-soldats-implicues-dans-laccrochage-de-samedi-etaient-en-divagation-selon-le-colonel-hamuli/>
<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFL5E8M5F5H20121105?sp=true>

(RDC_3) Belga – 8/11

L'armée gouvernementale congolaise a repris à la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) la localité de Busumba, située dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu (est de la République démocratique du Congo), a rapporté jeudi la presse kinoise, citant les Nations Unies.

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont délogé les mutins du M23 conduits par le lieutenant-colonel Badege, lors d'une opération de bouclage et de ratissage menée le 1er novembre, a indiqué le porte-parole militaire de la Mission de stabilisation de l'ONU pour la RDC (Monusco), le lieutenant-colonel Félix Prosper Basse, au cours du point de presse hebdomadaire des Nations Unies à Kinshasa. "Les mutins se sont repliés dans la région du parc national de Virunga", a ajouté le porte-parole.

D'une manière globale, l'environnement sécuritaire dans la province du Nord Kivu est toujours tendu et volatile. L'on y observe ces derniers temps, la recrudescence des activités des groupes armés. Le M23, qui s'est rebaptisé Armée révolutionnaire congolaise (ARC), continue ainsi de recruter dans les localités sous son contrôle, dans le territoire de Rutshuru, a ajouté le lieutenant-colonel Basse. Les récents rapports font état de l'enrôlement de 50 jeunes du village de Kinyondoni par ce groupe armé. Toute personne qui résiste à intégrer de force le M23 ou l'ARC est l'objet de brimades sévères, de violations graves de droit de l'homme, ou tout simplement tuée, selon l'ONU.

(RDC_4) Radio Okapi – 8/11

Quatre miliciens et un militaire sont morts dans la nuit de mardi 6 à mercredi 7 novembre lors des affrontements entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la coalition d'éléments Maï-Maï et des rebelles rwandais des FDLR à Bingi dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu). Selon la société civile qui livre l'information, il y aurait aussi plusieurs blessés dont l'épouse d'un militaire.

La même source explique que les éléments de la coalition ont attaqué les FARDC à 4 heures locales dans le village Bingi. Les militaires congolais ont riposté et les échanges des tirs sont allés jusqu'à 5 heures. L'épouse d'un militaire a été grièvement blessée par balle. Elle a été transférée à l'hôpital de Kayna.

Le chef de collectivité des Batangi, Mwami Stuka Mwana Weka, confirme ces informations et déclare qu'à la suite de ces affrontements, certaines familles ont fui vers le village voisin Alimbongo et d'autres dans la brousse. Le mwami Stuka indique toutefois que le calme est rétabli et que les déplacés regagnent progressivement leurs habitations.

La coordination de la société civile du Nord-Kivu redoute pour sa part une catastrophe humanitaire. Elle appelle l'armée à sécuriser le territoire de Lubero pour favoriser le retour des habitants dans leur localité.

(RDC_4_1) AFP – 8/11

Deux agents de santé de la zone de Binza, au nord de Goma, ont été enlevés jeudi matin alors qu'ils transportaient des vaccins vers la frontière avec l'Ouganda, a annoncé jeudi après midi le Docteur Paul Serushago, médecin-chef de cette zone.

Les deux hommes qui circulaient en moto dans le cadre d'une campagne de vaccination des jeunes enfants contre la poliomyélite, traversaient le village de Nyaruhange, quand ils ont été arrêtés par des hommes soupçonnés d'appartenir aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), a précisé le Dr Serushago.

Leur stock de vaccins ainsi que leur moto ont été emportés. Une grande campagne de vaccination contre la poliomyélite est en cours dans certaines provinces de RDC qui vise à protéger six millions d'enfants contre cette maladie. Selon l'OMS, l'Afrique centrale constitue le plus grand risque de propagation de la poliomyélite.

- Province Orientale

(RDC_5) Radio Okapi – 3/11

Vingt-cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées après une attaque vendredi 2 novembre dans les villages Masikini, Mandimu et Makodisala dans la cité de Mambasa dans la Province Orientale. Des sources locales attribuent cet acte aux miliciens commandés par Sadala alias Morgan.

Les rescapés de cette attaque rapportent que plusieurs enfants de moins de cinq ans sont portés disparus et plusieurs femmes capturées et violées. Trois femmes ont été tuées pour avoir refusé d'être violées, affirme la société civile de la cité qui signale également l'incendie par ces miliciens du village de Motumu. Ces faits sont confirmés par l'administrateur du territoire de Mambasa, Drakana Osoga Kananga se dit profondément touché par cette énième attaque. Drakana Osoga assure que la deuxième phase des opérations des FARDC contre ces miliciens est déjà en cours.

Les miliciens de Sadala alias Morgan ont également tué mardi 30 octobre vingt braconniers au village Sukisa I dans la cité de Mambasa dans la Province Orientale, pour avoir refusé d'intégrer leur rang. Entre samedi 27 et lundi 29 octobre, ces miliciens ont aussi attaqué plusieurs villages notamment Mungu Iko, Pakwa, Sukisa II et camp Mapendo, violant plusieurs femmes et incendiant une centaine de cases.

Lire aussi sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2012/11/08/province-orientale-la-milice-de-morgan-commet-de-nouvelles-exactions-mambasa/>

(RDC_6) Radio Okapi – 6/11

Trois mille déplacés refusent de regagner leurs groupements dans la chefferie de Bombo (Province Orientale) qu'ils ont fuis à cause des exactions des combattants du chef milicien Morgan. Le chef coutumier de ces groupements l'a déclaré le mardi 6 novembre à la presse locale après une tournée qu'il a effectuée dans les villages où ces déplacés ont trouvé refuge.

Ces habitants d'Enjewa, Badumbisa et Badengaido craignent de ne pas être en sécurité, une fois de retour dans leurs groupements.

Des responsables de la société civile locale affirment que les miliciens reprochent à ces habitants de soutenir des militaires de l'armée nationale.

Depuis le début du mois de mai dernier, les miliciens de Morgan tuent, violent et incendient des maisons, assurent les mêmes sources. Près d'une centaine de personnes auraient été tuées. Selon leur chef coutumier, ces déplacés vivent actuellement à Niania, à Mambasa et dans les localités environnantes dans des conditions précaires.

Les hommes de Morgan ont la mainmise sur cette partie du pays riche en ressources minières et naturelles. Ils procéderaient à des enlèvements et réclameraient des rançons pour libérer les otages.

- Kasai

(RDC_7) RFI – 4/11

Le colonel déserteur John Tshibangu court toujours. Voilà quatre mois que cet officier a fait défection. Les troupes envoyées à sa poursuite dans les deux provinces du Kasai ne sont pas encore parvenues à le débusquer. Or, la présence de ces hommes en uniforme dans les villages commence à poser problème. On a parlé de tracasseries, maintenant ce sont les violences sexuelles qui sont dénoncées par un élu du Kasai occidental.

Ils ont été déployés dans deux territoires voisins, les Kasai occidental et oriental. Dans l'une comme dans l'autre de ces contrées, les militaires ont reçu une mission de traquer la bande du colonel John Tshibangu, cet officier qui a fait défection depuis quelques mois, et qui est accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Mais voilà que les populations accusent les hommes en uniformes et en armes de tracasseries, sur la base de témoignages de villageois. Un élu de Dibaya (Kasai occidental), le député national Clément Kanku, dénonce même un cas de viol : « Une mère s'est plainte qu'elle a été violée par trois militaires, dans le village de Ndunga, sur le territoire de Dibaya. Est-ce qu'il y en a eu d'autres ? Vous savez, quand il y a des hommes en armes, dans ce genre de manoeuvres militaires, on ne peut pas toujours dire ce qui se passe. Nous voulons que cette situation soit rapidement élucidée, que l'on puisse rapidement mettre la main sur ces gens qui ont commis ce forfait. »

Joint au téléphone par RFI, le docteur Pascal Mulunda confirme la présence de la victime à l'hôpital de la mission de Tshikula. Mais ce médecin directeur de la zone de santé a dit ne pas être en mesure de confirmer si oui ou non les violeurs sont des militaires.

(RDC_8) Radio Okapi – 5/11

Une personne a été tuée et plus de 400 maisons incendiées il y a presque une semaine dans des accrochages entre trois groupements à Mashala, une mission catholique à plus de 200 Km au nord-Est de Kananga, dans le Kasai-Occidental, indique le bureau de la commission justice et paix de l'archidiocèse de Kananga. Selon ce bureau, ces villageois se disputent l'occupation de terres arables. Les autorités parlent également d'autres morts, bien qu'aucun chiffre n'ait

encore été avancé.

Ce conflit oppose deux tribus alliées, les Bakwa Yidu et les Bakwa Ngul, à une troisième, les Bena Kalombo, autour des terres arables.

La commission justice et paix de Kananga confirme la mort d'un directeur d'école, en plus de plus de 400 maisons incendiées depuis le début des hostilités. De son côté, le commissaire de district assistant en charge de l'administration parle de plusieurs tués, sans plus de précision. Pour Tshimpanga Matu Mukele, ces affrontements consacrent l'échec du pacte de réconciliation signé en février dernier par différentes autorités traditionnelles de la contrée.

Pour le moment, la situation sur terrain reste confuse. Difficile également de préciser les conditions dans lesquelles se trouve la population éparpillée dans la forêt. Mashala n'est couverte par aucun réseau de télécommunication.

Une délégation du territoire de Dimbelenge, conduite par l'administrateur, s'est rendue sur place, ainsi que des policiers et militaires chargés de rétablir le calme.

Vie politique...

(RDC 9) Radio Okapi – 4/11

La plate-forme Agir pour les élections transparentes et apaisées (AETA) a recommandé la mise en place d'une assemblée plénière au sein du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et que le bureau devienne un organe exécutif. Cette recommandation est contenue dans un mémorandum déposé samedi 3 novembre à la commission Ad hoc de l'Assemblée Nationale présidée par son premier vice-président, Charles Mwando N'simba.

Selon le coordonnateur de cette structure, Jérôme Bonso, l'assemblée plénière permettra de contrôler les animateurs de la Ceni. Ceux-ci devraient désormais rendre compte de leur mandat et répondre de leurs actes pour éviter les cas de fraudes organisées. « Il faut qu'il y ait un mécanisme de contrôle et de sanctions. Nous devons nous serrer les coudes pour que ces élections soient une affaire nationale », a déclaré Jérôme Bonso.

Il a indiqué que l'opposition politique et le pouvoir ne s'accordent pas sur la restructuration de la Ceni en tant que pouvoir organisateur des élections. « Les uns sont pour que la Ceni soit composée du bureau seulement, or avec le bureau seulement, nous avons vu qu'il y a eu des dysfonctionnements lors des élections de 2011 », a ajouté Jérôme Bonso.

Cette position avait été soutenue par les députés de l'opposition. Ils avaient estimé qu'il était nécessaire d'élargir le bureau de la Ceni à neuf membres et avaient proposé la mise en place des commissions et d'une plénière.

Le président de la Ceni, dans sa formule renouvelée, aurait des attributions limitées et serait soumis au contrôle du bureau, comme l'avait souhaité l'opposition.

Parlant du nombre de membres du bureau de la Ceni, Jérôme Bonso propose que la société civile, la majorité et l'opposition politique aient le même nombre de délégués.

(RDC_10) Courrier International – 4/11

"Président" autoproclamé de République démocratique du Congo depuis les élections frauduleuses de novembre 2011, l'opposant Etienne Tshisekedi s'est peu à peu enfermé dans ses fonctions fictives. Une étrange stratégie qui cache mal les errances et l'isolement de son leader.

Lire l'article sous :

<http://afrikarabia2.blogs.courrierinternational.com/archive/2012/11/04/rdc-les-erremets-d-etienne-tshisekedi.html>

(RDC_11) Radio Okapi – 5/11

Le Premier ministre Matata Ponyo va présenter le projet de budget 2013 à l'Assemblée nationale ce lundi 5 novembre. Les recettes de ce budget sont chiffrées à 6 973,9 milliards de francs congolais (7,5 milliards de dollars américains) contre 7 078,2 milliards (7,6 milliards de dollars) des dépenses soit un écart 104,3 milliards de francs congolais (environ 110 millions de dollars). La différence entre les recettes et les dépenses devra être trouvée pendant l'exercice budgétaire.

Les recettes présentées dans ce budget sont en augmentation de 1,3 % par rapport à celles de 2012. Elles proviennent essentiellement de la douane, des impôts, de l'exportation des produits pétroliers et des recettes non fiscales. À cela s'ajoutent les recettes de financement des investissements. D'autres recettes proviennent des budgets annexes. Il s'agit de recettes propres des universités et instituts supérieurs ainsi que celles des hôpitaux généraux de référence. Les dernières recettes sont celles des comptes spéciaux. Elles proviennent des prélèvements obligatoires effectués par différents fonds, offices et entreprises.

En 2012, le gouvernement avait proposé un projet de budget de 8 milliards de dollars américains qui avait été amendé et réduit à 7 milliards.

Au cours d'une visite de travail à Kisangani en août dernier, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku avait promis « un budget conséquent » en faveur de l'armée en 2013, proposant « des coupes importantes en faveur de l'armée ». « La session de septembre est budgétaire. Cette fois-ci, les députés vont se battre afin que, de façon remarquable, de façon palpable, et sans atermoiement, le budget en faveur de l'armée congolaise soit conséquent », avait-il déclaré, estimant qu'actuellement « le plus grand enjeu est d'ordre sécuritaire ».

Lire aussi sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2012/11/05/budget-2013-matata-ponyo-promet-de-lutter-contre-les-inegalites-salariales/>

(RDC_11_1) Radio Okapi – 8/11

Le Sénat a adopté mercredi 7 novembre la loi fixant à 30% le quota minimum de représentation des femmes dans les institutions en RDC. Cette loi organique, qui fixe les modalités d'application d'un prescrit de la constitution, contient aussi des sanctions devant garantir son application, notamment une annulation des nominations en cas de non-respect de ce quota.

Le sénateur Michel Bongongo explique les modalités d'application de ce projet de loi, que ce soit en cas d'élection ou de nomination. « En ce qui concerne les fonctions à caractère électif, la loi prévoit que chaque parti politique, dans la confection de ces listes pour les élections, à tous les échelons, puisse avoir une représentation de 30% de femmes au moins. En ce qui concerne les fonctions à caractère nominatif, toutes les institutions politiques de notre pays, du président de la République en passant par le Parlement, jusqu'au gouvernement, doivent avoir dans leurs cabinets 30% de femmes au moins », explique-t-il.

Le sénateur Bongongo rappelle qu'il revient au pouvoir judiciaire, et donc, au ministère public, de veiller au respect de cette disposition et d'appliquer les sanctions, au besoin. « Pour ce qui est des sanctions, il est prévu que, quand une institution ou un établissement public ne s'exécute pas, toutes les décisions qui sont prises à caractère nominatif sont purement et simplement annulées », a-t-il ajouté.

Justice, Droits de l'homme...

(RDC_12) Radio Okapi – 2/11

Le Syndicat national des professionnels de la presse (SNPP) a appelé le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) à sortir de sa léthargie face à la « fermeture intempestive » de certains médias audiovisuels en RDC. Ces médias sont fermés par des personnalités non qualifiées et le CSAC ne réagit toujours pas, selon un communiqué du SNPP parvenu à Radio Okapi, ce vendredi 2 novembre. Le CSAC a salué la démarche de ce syndicat.

Selon le secrétaire général du SNPP, Stanis Nkundiye, a déploré fermeture de quelques médias audiovisuels par des personnalités qui n'ont pas qualité. Il a cité notamment Radio Lisanga télévision (RLTV) de Kinshasa, Canal Futur de Kinshasa, GKVTV de Mbanza-Ngungu au Bas-Congo et Radio Soleil de Butembo au Nord-Kivu.

Stanis Nkundiye a invité le CSAC à réagir de toute urgence : « Lorsque vous avez des prérogatives constitutionnelles et que d'autres personnes les exercent à votre place, je crois qu'il est normal que le CASC puisse réagir pour dire que ces médias dépendent directement de lui. C'est lui qui décide du sort des médias [qui auraient dérapé] et pas d'autres personnes ». Le SNPP demande au CASC de « revoir toutes ces décisions qui ont été prises par des personnes non habilitées, parce qu'il y a péril en la demeure ».

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication a, de son côté, apprécié la démarche du SNPP, déplorant tout de même que ce syndicat ne lui ait pas transmis son communiqué. « Nous apprécions cette position du syndicat, que nous partageons également. Nous déplorons aussi que ce genre de décisions soit pris par des instances qui n'ont pas mission de le faire », a indiqué La rapporteuse du CSAC, Chantal Kanyimbo.

Selon elle, il se pose un problème de vulgarisation de la loi organique instituant le CSAC. « Nous avons déjà saisi le Gouvernement et les gouverneurs de province par rapport à cela. Et nous sommes en train de travailler pour que chacun reste dans les missions que le législateur lui a confiées », a-t-elle ajouté.

(RDC_13) AFP – 5/11

Une association de femmes de Bukavu s'inquiète de l'absence du gynécologue Denis Mukwege, réputé pour son aide aux femmes violées et qui a dû s'exiler après une tentative d'assassinat contre lui, fin octobre.

"Si ça ne dépendait que de nous, femmes, le Dr Mukwege ne serait pas parti car après son départ, quel sera le sort de ces nombreuses femmes qui bénéficiaient de son assistance médicale?", a affirmé la présidente du réseau Caucus des femmes du Sud-Kivu pour la paix, Agnès Sadiki. "Nous demandons aux autorités (...) et à tous les acteurs impliqués pour la cause des femmes de garantir sa sécurité pour qu'il rentre vite au Sud-Kivu, continuer à s'occuper de la femme", a-t-elle dit à l'AFP.

Le Dr Mukwege et ses deux filles ont vu s'introduire le 25 octobre à leur domicile de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, plusieurs assaillants armés qui ont tué un employé qui s'était interposé, laissant du temps au médecin et à ses filles de se cacher puis de s'enfuir. "L'étape suivante pour moi, c'est de retourner au Congo", avait affirmé Denis Mukwege jeudi à Stockholm, lors d'une conférence de presse organisée par l'association caritative de l'Eglise pentecôtiste de Suède (PMU), qui finance l'hôpital Panzi, fondé par le gynécologue.

Lire aussi sous :

<http://kristof.blogs.nytimes.com/2012/11/02/dr-mukwege-fights-back/#more-11777>

<http://radiokapi.net/actualite/2012/11/05/rdc-les-femmes-du-sud-kivu-reclament-le-retour-du-docteur-mukwege/>

(RDC_14) Belga – 5/11

La prochaine audience du procès en appel des policiers accusés de l'assassinat, en 2010, du militant des droits de l'Homme Floribert Chebeya se déroulera le 27 novembre prochain, a-t-on appris lundi auprès de la Haute cour militaire de Kinshasa, en charge du dossier.

La dernière audience a eu lieu le 23 octobre et le premier président l'avait clôturée sans fixer la date de la prochaine comparution.

Le 23 octobre, la Cour avait rejeté la demande des parties civiles de faire comparaître le général John Numbi, l'ancien chef de la police qu'elles considèrent comme le "suspect numéro 1" dans l'assassinat en juin 2010 du fondateur de l'ONG la Voix des Sans Voix (VSV). Toutefois, la Haute cour s'était prescrit le "devoir de vérifier par toutes les voies de droit les révélations qu'aurait faites le commissaire principal adjoint Paul Mwilambwe relayées par le journaliste Thierry Michel" dans son film "L'affaire Chebeya, un crime d'Etat? "

Lire aussi sous :

<http://radiokapi.net/actualite/2012/11/07/proces-chebeya-en-appel-la-vsv-se-retire/>

(RDC_15) AFP – 6/11

Le gynécologue Denis Mukwege, réputé pour son aide aux femmes violées et qui a dû s'exiler après une tentative d'assassinat, a déclaré mardi son intention de retourner en RDC "le plus tôt possible", dès que sa sécurité pourrait être assurée. "Dès que j'aurai une sécurité suffisante, mon projet est de retourner le plus tôt possible", a indiqué M. Mukwege à des journalistes après avoir été reçu au siège de la Commission européenne à Bruxelles.

Le médecin a indiqué avoir rencontré le gouverneur de la province du Sud Kivu. Mais "la sécurité qui m'a été offerte est de deux policiers. Ce n'est pas suffisant. Je ne pense pas que poster deux policiers devant ma porte puisse changer quelque chose", a-t-il dit. D'autant que le médecin "habite déjà dans le quartier le plus sécurisé" de Bukavu. Pour lui, la seule solution réside dans "une réforme complète du système de sécurité" en RDC. Depuis la tentative d'assassinat, "je comprends mieux la détresse des femmes dans les régions perdues" où "elles ne sont pas protégées", a-t-il ajouté.

Le gouverneur du Sud-Kivu, Marcellin Cishambo, a tenu à rassurer le gynécologue qu'il a qualifié de "grand homme". "Je suis protégé à Bukavu. Lui aussi, s'il rentre, il sera protégé. (...) Au cas où il y a des problèmes, on peut évaluer s'il faut augmenter le nombre de policiers ou pas", a déclaré le gouverneur. Interrogé sur l'évolution de l'enquête, Marcellin Cishambo a assuré: "la police est sur une bonne piste, et pendant qu'on est en train de faire cette enquête, on ne peut pas se permettre de tout dire (...) on se doit d'avoir une réserve".

En recevant M. Mukwege à Bruxelles, le commissaire européen chargé du développement, Andris Piebalgs, a voulu envoyer "un signal fort de soutien à son action formidable". Sa consœur chargée de l'aide humanitaire, Kristalina Georgieva, a assuré que l'Union européenne (UE) avait décidé d'accroître son aide à la RDC, où "la situation s'est dégradée avec 650.000 réfugiés en plus cette année".

Lire aussi sous :

http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20121108_00229134

Relations extérieures

(RDC_16) Radio Okapi – 3/11

Le président de la chambre des représentants de Belgique, André Flahaut, a exigé vendredi 2 novembre la fin de tout soutien extérieur au mouvement rebelle du M23. Un rapport des Nations unies accuse le Rwanda et l'Ouganda de soutenir ce groupe armé qui occupe le territoire de Rutshuru, dans le Nord-Kivu, dans l'Est de la RDC. Le diplomate belge a insisté sur la nécessité de respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de ce pays.

Au terme de sa mission en RDC, André Flahaut a tenu un point de presse à Kinshasa au cours duquel il a appelé à la fin des hostilités dans l'Est de la RDC. « La première chose, c'est de faire en sorte que ceux qui sèment des troubles à l'intérieur des frontières de la RDC cessent leurs activités. Deuxième chose, si ces groupes se revendiquent être soutenus de l'extérieur, il faut que ceux qui les soutiennent cessent ce soutien et contribuent à la paix dans la région », a-t-il affirmé. Le président de l'Assemblée nationale belge a par ailleurs rappelé « le principe que le Congo est un Etat souverain avec des frontières tracées [qui] doivent être respectées ».

Au cours de son séjour congolais, André Flahaut a visité la province du Nord-Kivu, théâtre des affrontements entre les FARDC et différents groupes armés. Il a affirmé avoir été touché par les cris d'alarme des populations de l'Est de la RDC «qui vivent dans une situation humanitaire dramatique ».

Pour résoudre cette instabilité récurrente, André Flahaut a plaidé pour un contrôle efficace de l'exploitation des ressources naturelles de ce pays qui, selon lui, « se fait aujourd'hui de façon

très incontrôlée ». « Il faut maintenant arriver à une sorte de régulation et au respect des populations qui exploitent ces richesses. Et pour ça, il faut qu'un dialogue s'instaure », a-t-il affirmé.

(RDC_17) AFP – 5/11

La diplomatie américaine a demandé lundi à la RDC d'enquêter sur la tentative d'assassinat fin octobre d'un gynécologue congolais réputé pour son aide aux femmes violées et qui a dû s'exiler après cette agression.

"Les Etats-Unis appellent le gouvernement de la RDC à mener une enquête minutieuse sur l'attaque du 25 octobre contre le Dr. Denis Mukwege", a indiqué dans un communiqué le département d'Etat, exprimant sa "profonde inquiétude" face à cette "violence insensée".

(RDC_18) Radio Okapi – 6/11

Le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a déclaré ce mardi 6 novembre à Kinshasa avoir la conviction que la force internationale neutre qui doit être déployée à la frontière entre la RDC et le Rwanda sera opérationnelle « dans les prochaines semaines ». Il a rappelé que les ministres de la Défense des Grands lacs ont adopté le plan d'opérationnalisation de cette force il y a une dizaine de jours à Goma.

Raymond Tshibanda a affirmé que la Conférence internationale de la région des Grands lacs (CIRGL), à travers son président en exercice l'Ougandais Yoweri Museveni, mène des consultations pour conduire à l'opérationnalisation de cette force neutre. L'organisation sous-régionale cherche notamment à obtenir le mandat de l'Union africaine et des Nations unies. Elle chercherait aussi à mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires.

Le ministre congolais qui venait de s'entretenir avec la sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, Wendy Sherman, a estimé que depuis le retour des combats armés dans l'Est de la RDC, au mois de mars de cette année, et la création du Mouvement du 23 mars (M23), « les Etats-Unis ont été du côté du respect de la règle internationale, en condamnant cette rébellion et en travaillant pour que les Etats de la région puissent trouver une solution rapide à la crise ».

(RDC_19) Radio Okapi – 7/11

La sous-secrétaire d'Etat américaine chargée des affaires politiques, Wendy Sherman, a réitéré, mardi 6 novembre à Kinshasa, la position de son pays condamnant la déstabilisation de la RDC. Washington fait toujours pression sur le Kigali pour l'obliger à couper son soutien à la rébellion du M23 dans l'Est de la RDC, a-t-elle indiqué.

Lors d'un point de presse sanctionnant son séjour des deux jours dans la capitale congolaise, Wendy Sherman a rejeté l'opinion selon laquelle les Etats-Unis font semblant de punir le Rwanda alors qu'ils le protègent toujours : « Le gouvernement des Etats-Unis n'est pas impliqué dans ce prétendu débat, qui viserait à protéger un pays préféré dans la région. Les Etats ont des relations très solides avec tous les pays par lesquels je suis passée dans le cadre de mon voyage ».

S'agissant de la nature de la force internationale neutre, qui devrait être déployée à la frontière

congolero-wandaise pour y traquer les groupes armés, la sous-secrétaire d'Etat américaine chargée des affaires politiques a indiqué que son pays n'avait pas encore tranché sur cette question.

Wendy Sherman a, par ailleurs, affirmé que son pays reste disposé à continuer d'assister la RDC au sujet du processus électoral.

RWANDA

Justice, Droits de l'homme...

(RWA 1) RFI – 3/11

Le Parlement a accepté, ce vendredi 2 novembre, d'étudier des amendements présentés par le gouvernement rwandais à la loi controversée punissant « l'idéologie de génocide », ceci afin de la rendre plus claire et de mettre un terme aux critiques dénonçant son atteinte à la liberté d'expression. Une procédure réclamée par les associations des droits de l'homme depuis son adoption en 2008. Les parlementaires ont adopté la proposition des amendements à une large majorité.

« Nettoyer la loi de ses excès, afin qu'elle puisse différencier les propos raisonnables de l'idéologie génocidaire. » C'est ce qu'a déclaré, ce vendredi 2 novembre, le ministre rwandais de la Justice, Tharcisse Karugarama, en présentant aux parlementaires une série d'amendements visant à modifier la loi -très controversée- relative à la répression du crime d'idéologie du génocide.

Adoptée en 2008, cette loi visait, selon les autorités rwandaises, à empêcher une répétition du génocide de 1994, en punissant les propos, les écrits, ou autres actes visant à exterminer des groupes humains. Cependant, depuis son adoption, cette loi n'a cessé de faire l'objet de critiques de la part des défenseurs des droits de l'homme. Ces derniers dénoncent son caractère vague, autorisant tout type d'interprétation et son utilisation par le pouvoir rwandais pour museler les voix discordantes, notamment l'opposition et la presse.

Les amendements présentés par le gouvernement, et que les parlementaires ont accepté d'étudier à une large majorité, visent à donner une définition plus précise de l'infraction. Mais aussi à diminuer les peines prévues par la loi.

Après son étude et sa finalisation en commission parlementaire, la nouvelle loi sera soumise au vote du Parlement, dans un délai pour l'instant non précisé.

(RWA 2) AFP – 3/11

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) a dénoncé des "irrégularités" dans le procès de l'opposante rwandaise Victoire Ingabire, condamnée mardi à huit ans de prison pour conspiration terroriste et négation du génocide, dans un communiqué reçu samedi.

"La FIDH dénonce les nombreuses irrégularités qui ont entaché le caractère équitable du procès", selon le communiqué. La FIDH regrette "les déclarations intempestives" de membres du gouvernement rwandais "laissant croire à la culpabilité de Mme Ingabire, alors même que

le procès était en cours". Ces déclarations ont nui "au bon fonctionnement de la justice et nous amènent à émettre des doutes quant à la non-ingérence politique dans les affaires judiciaires", a estimé Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH. "Les autorités rwandaises doivent respecter la séparation des pouvoirs et garantir l'indépendance de la justice", a-t-elle poursuivi.

La FIDH déplore également que la justice rwandaise n'ait pas pris en compte les accusations formulées par Mme Ingabire elle-même.